



COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE  
CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR  
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS  
DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL

اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل

Acquis du CILSS  
dans LE DOMAINE  
DE LA PLANIFICATION,  
DU SUIVI,  
DE L'ÉVALUATION  
ET DU GENRE



*50 ans d'engagement au service des populations  
sahéliennes et ouest-africaines*



**ACQUIS DU CILSS DANS LE DOMAINE  
DE LA PLANIFICATION, DU SUIVI,  
DE L'ÉVALUATION ET DU GENRE**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b>	<b>5</b>
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>2. HISTORIQUE DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-ÉVALUATION DU CILSS</b>	<b>7</b>
<b>3. ORGANISATION, OBJECTIFS DU SUIVI ÉVALUATION</b>	<b>8</b>
3.1. Organisation	8
3.2. Objectifs du dispositif de Suivi-Évaluation	10
<b>4. ORIENTATION ET PRINCIPES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-ÉVALUATION DU CILSS</b>	<b>11</b>
4.1. Principes de la planification au CILSS	11
4.2. Principes directeurs du suivi et de l'évaluation	14
<b>5. ACQUIS DU CILSS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION</b>	<b>18</b>
5.1. En matière de planification	16
5.2. En matière de suivi et d'évaluation	17
<b>6. SITUATION DU GENRE AU CILSS</b>	<b>18</b>
<b>7. DÉFIS/DIFFICULTÉS RENCONTRÉES</b>	<b>20</b>
<b>CONCLUSION/PERSPECTIVES</b>	<b>21</b>

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>AMPASPH</b>	Accès au Marché des Produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutique
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>CEDEAO</b>	Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CH</b>	Cadre Harmonisé
<b>CILSS</b>	Comité permanent Inter-États de Lutte contre Sécheresse dans le Sahel
<b>CRA</b>	Centre Régional Agrhymet
<b>DG</b>	Directeur Général
<b>ECOAGRIS</b>	Système Régional Intégré d'Information Agricole de la CEDEAO
<b>FSTP2</b>	Food Security Thematic Project
<b>GCCA</b>	Alliance Mondiale contre le Changement Climatique (AMCC ou GCCA)
<b>GRN/CC</b>	Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique
<b>INSAH</b>	Institut du Sahel
<b>SAWIDRA</b>	Satellite and Weather Information for Disaster Resilience in Africa
<b>MEAU</b>	Maîtrise de l'Eau
<b>MESA</b>	Programme de Surveillance de l'Environnement et de Sécurité en Afrique
<b>P1P2RS</b>	Projet 1 du Programme Renforcement de la Résilience au Sahel
<b>POP-DEV</b>	Population-Développement
<b>PRA</b>	Programme Régional d'Appui
<b>PRAPS1</b>	Programme d'Appui au Pastoralisme au Sahel, phase 1
<b>PRC</b>	Programme de renforcement des Capacités
<b>PRGDT</b>	Programme Régional de Gestion Durable des Terres
<b>SAN</b>	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
<b>SAP</b>	Système d'Alerte Précoce
<b>SE</b>	Secrétaire Exécutif
<b>SEA</b>	Secrétaire Exécutif Adjoint
<b>PTBA</b>	Plan de Travail et Budget Annuel
<b>UAM</b>	Unité d'Appui au Management

# 1. INTRODUCTION

Le CILSS est une Organisation Intergouvernementale créée le 12 Septembre 1973. Il regroupe actuellement 13 États membres et intervient dans 17 pays (15 États de la CEDEAO, la Mauritanie et le Tchad). Les instances statutaires sont la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement, le Conseil des Ministres, le Comité Régional de Programmation et de Suivi, le Secrétariat Exécutif et le Conseil de Direction.

Le CILSS intervient dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles et le changement climatique, l'accès au marché et flux transfrontaliers, la maîtrise de l'eau, les questions de populations. Le Genre étant transversal, il couvre tous les domaines d'intervention du CILSS.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat, le CILSS a conçu et mis en œuvre des outils d'aide à la décision, des méthodologies et des stratégies au profit des États dans les domaines ci-dessus cités.

Afin de mieux rendre compte de ses actions, de mesurer leurs impacts sur les bénéficiaires et de s'assurer qu'elles contribuent à l'atteinte des résultats, le CILSS a jugé nécessaire, très tôt, de mettre en place un dispositif de Suivi-Évaluation dynamique, participatif, inclusif et adapté aux innovations à l'échelle régionale. Ce dispositif doit être capable à tout moment d'apprécier l'état d'exécution des différents plans stratégiques, plans quinquennaux et plan d'opération annuel. Par ailleurs, il doit permettre d'apprécier les changements apportés par ses interventions dans l'espace CILSS/CEDEAO.

La présente note élaborée dans le cadre du cinquantenaire du CILSS permet de faire le point sur les principaux acquis et perspectives du dispositif de Suivi-Évaluation de l'institution, ainsi que l'état de mise en œuvre de sa politique genre. Elle est articulée autour des principaux points suivants :

- Historique de la planification et du Suivi-Évaluation du CILSS ;
- Organisation, objectifs du Suivi-Évaluation ;
- Orientation et principes de la planification et du Suivi-Évaluation du CILSS ;
- Acquis du CILSS en matière de planification et de Suivi-Évaluation ;
- Situation du genre au CILSS ;
- Difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre des activités de planification, de suivi évaluation du CILSS ;
- Perspectives.

## 2. HISTORIQUE DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-ÉVALUATION DU CILSS



Avant 2002, le CILSS n'avait pas d'approche globale de planification, de suivi et d'évaluation de son travail. La programmation et l'évaluation se faisaient de manière décentralisée et ponctuelle en utilisant diverses approches. Les revues externes de l'Institution ainsi que ses instances statutaires avaient montré que cette approche ponctuelle était inadéquate pour une organisation moderne et complexe comme le CILSS.

Elles avaient alors recommandé que l'Institution mette en place aussi bien un Système de Programmation qu'un Système de Suivi-Évaluation, capables de suivre le progrès et de mesurer la performance dans la mise en œuvre de son mandat. Elles avaient en outre recommandé que le CILSS se dote d'un manuel de Suivi-ÉVALUATION et crée une Unité centralisée au niveau du Siège pour appuyer le management dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation couvrant l'ensemble du système CILSS.

Le premier manuel de Suivi-Évaluation du CILSS a été adopté au cours de la 37<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres de 2002, et cette décision sera suivie en 2003 par la note de service N°003/SE/2003 du Secr-

taire Exécutif du CILSS, instituant le Suivi-Évaluation au sein du système CILSS. Un Expert avait été recruté pour opérationnaliser ce système à travers la mise en place d'unité qui a bénéficié d'un renforcement de capacités technique, financière et logistique de la part des partenaires techniques et financiers. Plus tard, en 2011, avec l'appui de l'USAID, des Experts de Suivi-évaluation ont été recrutés et mis à la disposition de chaque site pour rendre opérationnel le système au niveau des sites.

Des formations des expert-e-s et des cadres dirigeants suivront ensuite sur l'ensemble des sites avec pour objectif de créer un engagement positif dans une culture d'apprentissage de l'évaluation au sein de l'organisation et d'améliorer les compétences et les capacités en matière de conception, et de gestion des projets et programmes.

En 2009, le CILSS a décidé de se doter d'un cadre de stratégie d'intervention pluriannuelle à travers l'élaboration d'un Plan stratégique à l'horizon 2020, pour mieux traduire l'orientation de ses ambitions à moyen et à long termes, en prenant en compte les mutations dans l'environnement, la capitalisation des acquis, les défis à relever et le renforcement

de ses capacités d'intervention. Ainsi le CILSS s'est doté d'une vision stratégique dénommée « Vision 2020 » dont l'opérationnalisation a été faite à travers des programmes de travail quinquennaux.

Le premier plan de travail couvrant la période 2009-2013, avait été mis en œuvre et avait fait l'objet d'une évaluation. Dans la suite de l'élaboration de ses plans de travail quinquennaux,

le CISS avait élaboré son deuxième plan de travail, couvrant la période 2015-2019, sur la base des leçons et en capitalisant les acquis du précédent plan de travail. En raison de certaines contraintes, ce plan a été mis en œuvre jusqu'en 2019 puis reconduit dans une phase transitoire jusqu'en 2022. Au cours de cette période, le CILSS a revu et mis à jour son manuel de Suivi-Évaluation.



## 3. ORGANISATION, OBJECTIFS DU SUIV-ÉVALUATION

Le système de Suivi-Évaluation a été conçu conformément à la structuration géographique du système CILSS. Au niveau de chaque site (CRA et INSAH), il y a une unité de Suivi-Évaluation gérée par un responsable. Ces deux unités sont coordonnées par une Unité d'Appui au Management de Suivi-Évaluation du système CILSS basée au Secrétariat Exécutif à Ouagadougou.



### 3.1 Organisation

Le dispositif mis en place par le CILSS est piloté par l'Unité Suivi-Évaluation, Planification, Veille Stratégique et Genre en lien avec le Secrétariat Exécutif et les sites de Niamey et de Bamako. Le schéma institutionnel mis en place prend en compte trois niveaux (Conseil des Chefs d'État et de Gouvernements, Conseil des Ministres, Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS), Secrétariat Exécutif, Sites de Bamako et de Niamey) et trois types d'acteurs qui sont :

#### ***Les organes de coordination (management) et de décision***

Il s'agit ici du Conseil des Chefs d'État et de Gouvernement, du Conseil des Ministres, du Comité Régional de Programmation et de Suivi (CRPS), du Secrétariat Exécutif du CILSS et des Directions générales du CRA et de l'INSAH. Le CRPS, le Conseil des Ministres et le Conseil des Chefs d'État et de Gouvernements ont un rôle d'orientation et de décision tandis que le Secrétariat Exécutif et les deux Directions Générales ont des rôles

de coordination au niveau central (Secrétariat exécutif) et au niveau des sites (AGRHYMET et INSAH). Ces deux organes ne produisent pas de données à priori, mais utilisent l'information produite par le système de Suivi-Évaluation pour les besoins d'orientation, de management et de prise de décision.

### ***Les organes opérationnels du Suivi-Évaluation***

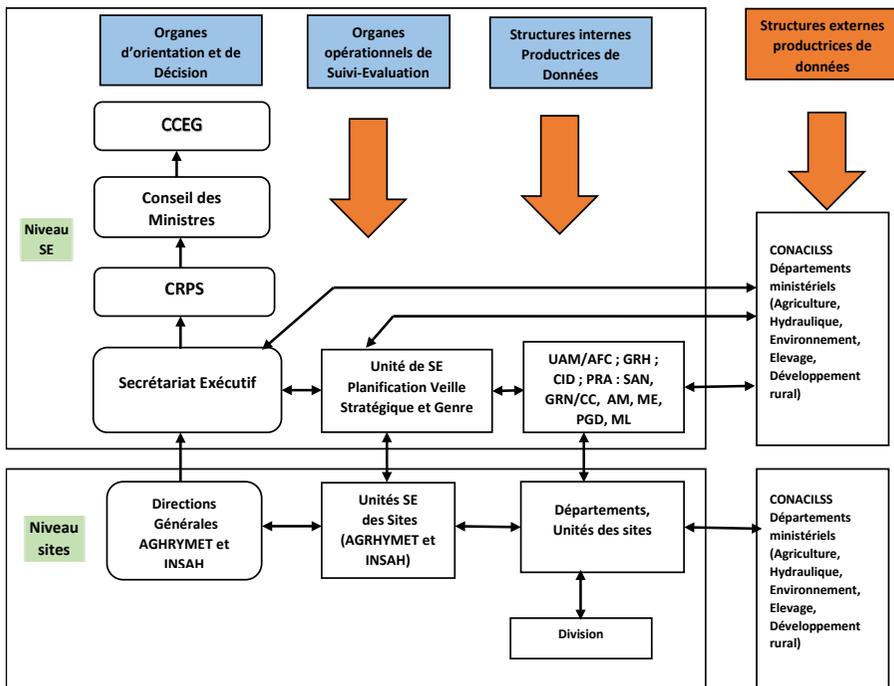
Sur le plan opérationnel, le système de Suivi-Évaluation repose sur l'unité de Suivi-Évaluation, Planification, Veille Stratégique et Genre (SE-PVSG) et sur les deux unités de Suivi-Évaluation des sites de Niamey et de Bamako. Ces organes apportent des appuis au Secrétariat Exécutif, aux Directions Générales des sites, aux PRA, aux UAM et aux différents Départements pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données.

### ***Les structures productrices de données***

On distingue les structures internes au système CILSS et les structures externes.

- Les structures internes au CILSS : il s'agit de toutes les structures du CILSS à l'exception des organes de coordination et de décision, et des organes opérationnels de Suivi-Évaluation ;
- Les structures externes au CILSS : ce sont les points focaux des projets, les composantes nationales au sein des Départements ministériels des États membres qui collaborent habituellement avec le CILSS (Agriculture, Hydraulique, Environnement, etc.) et les Secrétaires Permanents des Comités Nationaux du CILSS (SP/CONACILSS).

Le schéma N°1 ci-dessous présente les liens entre l'ensemble des différents acteurs du dispositif de suivi-évaluation.



### 3.2 Objectifs du dispositif de Suivi-Évaluation

Le système de suivi-évaluation du CILSS poursuit trois objectifs spécifiques qui sont :

- appuyer le suivi évaluation à travers la collecte régulière des informations quantitatives et/ou qualitatives nécessaires pour mesurer la performance et assurer le suivi de l'exécution des activités du CILSS de manière à réorienter si nécessaire les activités mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. En outre, le système de suivi-évaluation assure la centralisation, la consolidation et l'analyse des données et informations recueillies en vue de mieux apprécier les effets et les impacts de l'action du CILSS ;
- appuyer la planification du système CILSS (plan stratégique, plans quinquennaux de travail, Plans d'Opération Annuels (POA) ;
- Appuyer la planification, le suivi évaluation des projets et programmes (qui constituent les principaux instruments de mise en œuvre du mandat du CILSS).

Les caractéristiques du dispositif de Suivi-Évaluation sont les suivants :

- couplage du Suivi-Évaluation interne et des évaluations externes ;
- prise en compte de tous les aspects de la vie de l'Institution, c'est-à-dire depuis les intrants jusqu'aux effets/impacts ;
- suivi-évaluation comme instrument d'amélioration des performances du système CILSS ;
- suivi-évaluation, l'affaire de tous/toutes (dirigeant-e-s, expert-e-s, etc.).

## 4. ORIENTATION ET PRINCIPES DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI-ÉVALUATION DU CILSS

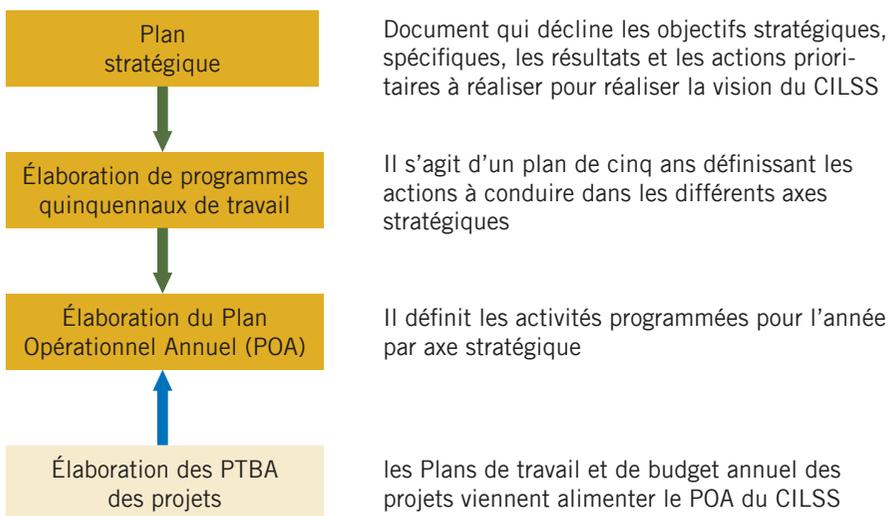


### 4.1 Principes de la planification au CILSS

En optant pour la gestion axée sur les résultats, la conception même de la planification du CILSS consiste à s'assurer que ses activités programmées permettront effectivement d'obtenir les résultats attendus. Le principe de la planification se fait en cascades afin d'assurer une cohérence d'ensemble entre le niveau inférieur et le niveau supérieur des différentes chaînes de planification.

La figure ci-dessous donne les différents niveaux de planification du CILSS.

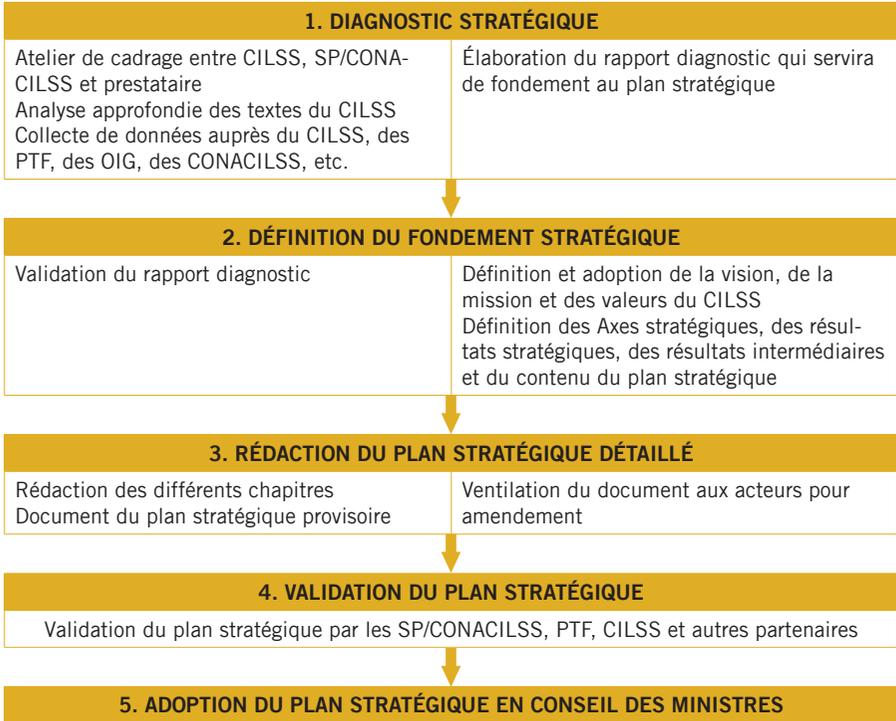
Graphique sur les différents niveaux de planification du CILSS



Le processus de planification du CILSS comporte deux grandes phases qui sont la planification stratégique et la planification opérationnelle.

### ***Planification stratégique***

Le plan stratégique a une durée de 10 ans et plus. C'est le document qui décline les objectifs stratégiques, les résultats pour réaliser la vision du CILSS. La Planification Stratégique étant un processus pour permettre au CILSS d'accomplir son mandat et sa mission, sa conception fait appel à de larges consultations/concertations avec les États membres, bénéficiaires des appuis et des services du CILSS. Cela passe par une participation active des SP/ CONACILSS, des OIG (CEDEAO, UEMOA), les PTF et OPR. Au CILSS, le processus de planification stratégique suit les phases suivantes :



Plusieurs outils sont utilisés dans le cadre de l'élaboration du plan Stratégique, notamment la matrice FFOP (Force, Faiblesse, Opportunité et Menace), les questionnaires et guides d'entretien, les focus groupes.

### **Planification opérationnelle**

Il existe plusieurs types de planifications opérationnelles :

**Plan de travail (PT) :** Pour opérationnaliser le Plan Stratégique, des Plans quinquennaux de Travail (PT) sont élaborés. Les PT couvrent habituellement une durée de 5 ans et donnent des orientations et actions à conduire au cours de la période. Il décrit la

logique d'intervention au niveau de chaque axe stratégique du plan de travail, les activités à mettre en œuvre avec leur chronogramme ainsi que leurs coûts. À cela s'ajoute le Cadre de Mesure de Rendement (CMR) précisant pour chaque niveau de la logique d'intervention, les indicateurs, les cibles ainsi que leur répartition, les responsables de collecte.

**Plan d'Opération Annuel (POA) :** C'est le document élaboré chaque année sur la base du Plan de Travail. Il donne, pour chaque axe stratégique et chaque résultat et extrants, la situation des activités principales qui seront conduites au cours de l'année.

Comme les projets et programmes sont les principaux instruments de mise en œuvre du Plan Stratégique du CILSS, un alignement étroit est établi entre les activités principales du POA et les activités des PTBA des projets et programmes.

Les outils d'élaboration des POA sont notamment le schéma programmatique, le Cadre de Mesure de Rendement (CMR) du PT.

**Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) :** Chaque Projet/Programme élabore chaque année son PTBA conformément à son cadre logique. Les activités des cadres lo-

giques des projets et programmes ont un lien avec les activités principales du POA. En effet, les projets et programmes sont conçus pour atteindre les objectifs fixés du PT à travers les Programmes Régionaux.

**Plan Individuel d'Opération (PIO) :** C'est la dernière déclinaison du plan opérationnel à l'échelle individuelle où chaque cadre du CILSS élabore conformément à son cahier de charge et au PTBA du projet/programme sa planification annuelle d'activité. Les PIO sont la base d'évaluation de la performance de chaque cadre du CILSS.



## 4.2 Principes directeurs du suivi et de l'évaluation

Les Principes sur lesquels l'ensemble du système de Suivi-Évaluation du CILSS est fondé sont :

- le système répond aux besoins du CILSS et des États ;
- le but du Suivi-Évaluation est d'aider les responsables à tous les niveaux (CCG, CM, CRPS, SE, PRA, Experts) à prendre des décisions basées sur des données réelles et fiables ;
- l'orientation vers l'amélioration des performances de l'ensemble du système interne dans le sens d'un rehaussement du niveau et de la qualité des résultats du CILSS ;
- un système souple et simple répondant mieux aux besoins du

CILSS et capable de s'adapter aux éventuels changements organisationnels, institutionnels et à l'environnement régional ;

- la prise en compte de tous les aspects de la vie de l'Institution, c'est-à-dire des intrants jusqu'aux effets/impacts ;
- la production régulière et dans les délais, d'informations de rapports selon des périodicités déterminées (trimestriel, semestriel, annuel).

En matière de Suivi-Évaluation, le CILSS a défini deux niveaux de suivi qui sont i) le suivi d'exécution (suivi du processus) qui concerne le suivi des intrants, activités et extrants, et ii) le suivi des résultats qui vise les résultats immédiats, les résultats intermédiaires et le résultat ultime.

Le suivi du premier niveau est relativement simple et consiste à comparer les prévisions aux réalisations à mettre en exergue les écarts de réalisation et donner les facteurs explicatifs des écarts et enfin prendre des décisions pour améliorer la performance.

Pour ce qui est du suivi des résultats, il se fait à travers des indicateurs pour appréhender les progrès. La majorité de l'activité de Suivi-Évaluation est concentrée à ce niveau. Dans la pratique, il est possible d'appréhender certains résultats dans le cadre des activités routinières des Expert-e-s. Mais pour d'autres, surtout au niveau du résultat ultime (impact), il sera nécessaire de réaliser des évaluations d'effets/impacts soit à l'interne, soit en faisant appel à des expert-e-s externes au système CILSS.

Cependant, pour être utiles, les évaluations doivent être conduites attentivement et basées sur des méthodes systématiques de collecte et d'analyse de données, qui respectent les normes

et les principes. Cet exercice implique systématiquement tous les acteurs internes et externes à l'organisation qui ont joué un rôle dans la mise en œuvre ou ayant bénéficié des actions du CILSS.

Au CILSS, les évaluations visent essentiellement à :

- fournir des informations relatives à la performance des projets/programmes pour améliorer la gouvernance au sein du CILSS ;
- examiner le degré de contribution du CILSS à l'atteinte des résultats de développement des États membres ;
- fournir des conclusions et des recommandations utiles pour la gestion du CILSS et des projets/programmes ;
- aider les instances statutaires, les cadres dirigeants, les États membres et le personnel à faire le meilleur usage possible des évaluations au profit du CILSS.



## 5. ACQUIS DU CILSS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE SUIVI-ÉVALUATION



### 5.1 En matière de planification

Le CILSS dispose d'une vision à long terme dans laquelle il inscrit ses actions de développement à travers des axes stratégiques relatifs à ses domaines d'intervention que sont la SAN, la GRN/CC, la MEAU, l'AMPAS-PH et la POP-DEV et genre.

Les interventions du CILSS dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'inscrivent dans ces cadres programmatiques quinquennaux qui sont des outils d'opérationnalisation des plans stratégiques.

- De 2008 à 2023, le CILSS a élaboré deux (2) plans stratégiques (2009-2020 ; 2023-2050) ;
- Pour ce qui est des plans quinquennaux, on en compte quatre (4), dont un (1) pour la période de 2004-2008, un (1) pour 2009-2013, un (1) autre de 2015-2019 et enfin le dernier couvrant la période de 2023-2027. En outre, on enregistre onze (11) Plan d'Opération Annuels (POA). Outre les Plans d'Opération annuel il faut y ajouter les PTBA qui sont élaborés par les différents projets qui alimentent les POA ;
- Le CILSS dispose d'outils de planification unifié pour tous

les trois sites, prenant en compte l'ensemble des projets et programmes. Le processus d'élaboration de ces importants outils de planification se font de manière participative et itérative et prennent en compte les spécificités des projets ;

- Le processus de planification implique les différents acteurs (expert-e-s, Coordonnateurs/trices PRA, Coordonnateurs/trices de projets et programmes, DG, SE, SEA, SP/CONACILSS) et échelles organisationnelles et institutionnelles (sites, Secrétariat Exécutif, CRPS, Conseil des Ministres) de l'Institution ;
- La récente réforme du CILSS a instruit le CILSS d'impliquer intimement les CONACILSS dans toutes ses actions de planification, en vue de prendre en compte les différentes priorités des États membres de l'Institution. Cela a été effectif dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique à l'horizon 2050 et le plan quinquennal de travail 2023-2027 où les CONACILSS ont joué un rôle primordial dans le processus de planification stratégique et opérationnelle.



## 5.2 En matière de suivi et d'évaluation

En matière de suivi et d'évaluation, les principaux acquis suivants peuvent être énumérés :

- le suivi-évaluation est l'affaire de tous/toutes au sein de l'Institution et les plus hautes autorités lui accordent de l'importance et s'y impliquent réellement pour en faire un vrai outil d'aide à la prise de décision ;
- le dispositif de suivi-évaluation du CILSS est basé sur la gestion axée sur les résultats. Ainsi, le CILSS s'est engagé à évaluer de manière cohérente les extrants, les résultats, les effets et les impacts de ses interventions ;
- le dispositif de suivi-évaluation du CILSS est fonctionnel et dispose d'outils consensuels de suivi, notamment des tableaux de suivi, tableaux de bord, tableaux de suivi des indicateurs, des Cadres de Mesure de Rendement, des canevas de rapportage, des fiches de collecte de données, des questionnaires ;
- chaque site dispose d'une unité de Suivi-Évaluation et chaque grand projet dispose d'un-e Expert-e dédié-e aux tâches de Suivi-Évaluation. L'ensemble des expert-e-s est coordonné par l'UAM/SE-PVSG ;
- le CILSS dispose d'un système de Suivi-Évaluation unique qui fédère tous les dispositifs mis en place dans le cadre des projets/programmes ;
- le dispositif de Suivi-Évaluation produit régulièrement plusieurs types de rapports dont des rapports de résultats et d'activités annuelles, des rapports semestriels et trimestriels. Depuis sa création jusqu'à date, le CILSS a toujours élaboré des rapports annuels sur la mise en œuvre de ses actions dans la région ;
- pour ce qui est de la production des rapports, tous les cadres du CILSS sont concernés et ont des responsabilités. En effet, les rapports individuels des cadres sont consolidés/synthétisés par les Chefs d'unité ou de département pour former le rapport de l'unité ou du département. Les rapports des unités et des départements sont ensuite synthétisés par l'Unité en charge du Suivi-Évaluation pour donner le rapport des PRA qui sont utilisés pour produire le Rapport Global du système CILSS ;
- l'Institution a une expérience en matière d'évaluation. En effet, le CILSS a conduit l'évaluation externe de son plan stratégique 2020, de ses trois (3) plans quinquennaux (2004-2008 ; 2009-2013 et 2015-2019), ainsi que plusieurs de ses grands projets , à savoir le FSTP2, le GCCA, le PRGDT, ECOAGRIS, le PRAPS1,

le P1P2RS, le PRC, SAWIDRA, MESA, etc. Par ailleurs, le CILSS a également fait deux évaluations internes des plans quinquennaux 2009-2013 et 2015-2019 ;

- le CILSS dispose aussi d'un manuel de suivi-évaluation qui a été revu récemment pour être rendu genre sensible. À cela s'ajoute le dispositif de Suivi-Évaluation des effets/impacts des interventions du CILSS.



## 6. SITUATION DU GENRE AU CILSS

Le CILSS s'est engagé à faire de l'égalité de chance entre les femmes et les hommes, un catalyseur pour le développement économique et social des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. C'est ainsi que l'institution s'est dotée en 2008 d'une politique genre qui n'a pas été adoptée en Conseil des Ministres et n'a pas été mise en œuvre malgré plusieurs tentatives. Cela s'explique, entre autres, par l'absence d'une expertise genre dans l'Institution pendant une longue durée et le manque de ressources financières pour son opérationnalisation.

Avec l'appui de la BAD, la politique genre du CILSS de 2008 a été révisée pour tenir compte de l'évolution du contexte et pour dégager des axes stratégiques opérationnels, en valorisant les leçons apprises. Ainsi, la nouvelle politique genre du CILSS a été adoptée en Conseil des Ministres en mars 2019 à N'Djamena et constitue le document de référence et d'orientation des actions du CILSS pour instaurer une culture de genre

au sein de l'institution. La politique genre guide les actions entreprises par l'Institution en lien avec ses domaines de compétences à l'endroit de ses États membres, afin de contribuer à la réduction des inégalités de genre dans l'espace CILSS/CEDEAO.

Dans la relance de l'institutionnalisation du genre « gendermainstreaming » du CILSS et dans le but de renforcer les actions menées à l'endroit de ses États membres, les activités suivantes ont été réalisées : i) le renforcement des capacités du personnel du CILSS et des États, ii) la revue des principaux outils et instruments du CILSS, pour les rendre genres sensible, iii) la dynamisation de la concertation au niveau régional en matière de genre.

À ce titre, les acquis suivants peuvent être cités :

- l'existence d'une politique genre au CILSS assortie d'un plan d'actions et d'un plan de communication ;
- l'existence d'une expertise en

- genre au CILSS (SE et CRA) ;
- la prise en compte systématique du genre dans la formulation et la mise en œuvre des projets et programmes du CILSS ;
  - l'élaboration et la mise en ligne de cinq modules de formation ;
  - la formation à distance et/ou présentiel d'environ 300 personnes dont 70 expert-e-s du CILSS en genre ;
  - la prise en compte du genre dans la formation diplômante des étudiant-e-s au CRA ;
  - la revue des principaux outils et instruments du CILSS, pour les rendre sensible au genre. Il s'agit des manuels suivants :
    - » Cadre Harmonisé pour l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
    - » Suivi-ÉVALUATION ;
    - » Gestion des Ressources Humaines ;
  - l'amélioration de la prise en compte du genre qui passe de 14% en moyenne à 40% pour le Master en SAN (chiffre de 2021) ;
  - la révision de la note portant fixation des indemnités des étudiant-e-s en formation avec des mesures incitatives (rehaussement de la bourse, prise en charge médicale des enfants de moins de 2 ans et amélioration des conditions d'hébergement) pour les femmes et celles ayant des enfants de moins de 2 ans ;
  - la prise en compte du genre au niveau de la version 2.0 du manuel CH à travers l'insertion des protocoles spéciaux pour la prise en compte du genre dans les analyses de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
  - l'appui à l'opérationnalisation de la prise en compte du genre au niveau des SAP du Burkina Faso, du Niger et du Togo ;
  - la dissémination des outils de collecte des données revus sous le prisme genre (rapport de mission, fiche de communication questionnaire de l'enquête SAN pour la collecte des données sensibles au genre, HEA) ;
  - la tenue de rencontres avec les institutions régionales, les PTF (FAO, PAM, ACF, UNICEF, FEWS NET, ONU FEMME ...) basées à Dakar, pour susciter leur intérêt pour la mise en place d'une plateforme de concertation régionale sur les questions de genre en lien avec les domaines d'intervention du CILSS.



## 7. DÉFIS/DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- La mise à disposition des informations sur les impacts du CILSS liés essentiellement à l'absence des ressources permettant à l'UAM SEPVSG de conduire les évaluations d'impact des actions de l'institution ;
- L'absence des dispositifs de suivi-évaluation opérationnels au niveau des SP/CONACILSS qui ne permet pas une remonté d'information notamment sous forme de success stories qui auraient pu enrichir les rapports de suivi-évaluation régional ;
- L'implication des SP/CONACILSS dans le processus de planification a été insuffisante même si des efforts sont faits ces dernières années pour corriger cet état de fait ;
- L'informatisation du système de suivi-évaluation au CILSS n'est pas uniforme dans les différents sites si bien qu'il n'existe pas une plateforme unique informatisée. Plusieurs projets utilisent des logiciels différents.

## CONCLUSION/PERSPECTIVES

Bien que le système de Suivi-Évaluation soit opérationnel, il n'en demeure pas moins que le CILSS doit prendre toutes les dispositions en vue de lever les contraintes qui réduisent les performances du dispositif. Pour ce faire, le CILSS doit :

- mobiliser des fonds propres et rechercher également des appuis financiers auprès des partenaires techniques et financiers pour financer le fonctionnement du système ainsi que le renforcement de capacités des unités en charge du Suivi-Évaluation ;
- développer des partenariats avec des partenaires techniques régionaux et internationaux pour des échanges d'expériences et de bonnes pratiques en matière de Suivi-Évaluation ;
- opérationnaliser l'approche programme afin de permettre la production de document de planification, de suivi et de rapportage unique dans lesquels chaque partenaire trouvera son compte ;
- accorder plus d'attention pour faire du dispositif de suivi-évaluation un important levier du suivi de performance des actions de l'Institution en faveur de la zone sahélienne et ouest-africaine ;
- poursuivre des efforts dans les pays afin d'améliorer la démarche de prise en compte du genre dans les analyses de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- favoriser la complémentarité et la synergie d'actions au plan national et régional sur les questions du genre (financement conjoint des études, élaboration de note conceptuelle, financement et partage d'information...).





**CILSS - Comité Permanent Inter-États de Lutte  
contre la Sécheresse dans le Sahel**

03 BP 7049 Ouagadougou 03 - BURKINA FASO  
Tél. : +226 25 49 96 00 - Fax : +226 25 37 41 32  
Email : [administration.se@cilss.int](mailto:administration.se@cilss.int)  
[www.cilss.int](http://www.cilss.int)